



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Neuvième réunion du Sous-groupe de l'exploitation de l'espace aérien et des aéroports (AAO/SG9)

Nairobi, Kenya, 13-17 juillet 2026

Point 3 : Réalisations dans les domaines AOP et ATM/SAR

MISE À JOUR SUR LE PROJET DE GESTION DES COURANTS DE TRAFIC AÉRIEN (AFTM) DANS LA RÉGION AFI

*(Note présentée par l'équipe du projet de gestion des courants de trafic aérien (AFTM) dans la
Région AFI)*

RÉSUMÉ

La présente note donne un aperçu général de la première étape franchie à travers le lancement formel de l'équipe de gestion du projet de gestion des courants de trafic aérien et présente la stratégie régionale de mise en œuvre immédiate.

La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 3.

REFERENCE(S)

1. Manuel de procédures de l'AASPG
2. Rapport de la réunion AAO/SG8
3. Doc 9750, Plan mondial de navigation aérienne
4. Doc 4444 – PANS-ATM
5. Rapport de la réunion APIRG/27

Objectifs stratégiques connexes de l'OACI :

- a)- Chaque vol est sûr et sécurisé
- b)- l'aviation assure une mobilité sans faille, accessible et fiable pour toutes et tous

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte régional. La mise en œuvre de la gestion des flux de trafic aérien (AFTM) dans la Région AFI est guidée par les décisions régionales visant à optimiser la capacité de l'espace aérien, l'amélioration de l'équilibre entre la demande et la capacité, et à renforcer l'efficacité globale des vols. **La Conclusion 24/43 de la réunion APIRG/24** relative à la feuille de route de Mombasa sert de base pour une approche régionale coordonnée de l'AFTM.

1.2 Approche de la mise en œuvre. Pour faire progresser cette initiative, la réunion APIRG.27 est convenue que la mise en œuvre régionale devrait s'appuyer sur l'expérience de l'industrie existante au lieu de faire deux fois la même chose. Par conséquent, la stratégie va tirer parti de l'initiative de la CANSO dans le domaine AFTM et s'inspirer des pratiques pertinentes en matière d'AFTM mises en œuvre dans d'autres régions de l'OACI.

1.3 Cahier des charge et décision. Dans le but de formaliser le mécanisme de mise en œuvre, le Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre a adopté la **Conclusion 27/04 de la réunion APIRG/27** qui demande de prendre l'initiative suivante :

“Mise en place d'une équipe de gestion du projet de gestion des courants de trafic aérien”.

1.4 Gouvernance du projet. Conformément à cette directive, une équipe de gestion du projet de gestion des courants de trafic aérien a été créée et placée sous la direction d'un coordonnateur de projet nommé. Pour définir la portée, la gouvernance, et les responsabilités de cette équipe, un cahier des charges exhaustif et un document de base du projet ont été élaborés et approuvés.

2. ANALYSE

Lancement formel et gouvernance du projet

2.1 L'équipe de gestion du projet AFTM a été officiellement lancée par les bureaux ESAF et WACAF de l'OACI le 3 juin 2026. Les activités du projet sont structurées autour du modèle de gouvernance collaborative dans lequel le travail est rigoureusement coordonné par les membres de l'équipe du projet, le coordonnateur du projet, et les bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI.

2.2 Les téléconférences seront le principal mécanisme de coordination régulière soutenue par des séminaires, des ateliers ciblés et des réunions en présentiel conformément aux jalons spécifiques du programme de travail. Dans le but de préserver la souplesse, le coordonnateur du projet en coordination avec le Secrétariat de l'OACI a conservé la possibilité de coopter d'autres experts techniques en fonction de l'évolution des tâches.

Stratégie et feuille de route pour la mise en œuvre

2.3 L'Équipe du projet a adopté une méthodologie d'exécution rigoureuse en cinq phases pour garantir un déploiement systématique et harmonisé dans toute la région :

- a) **Phase 1 : Initiation du projet** – Axée sur l'élaboration du document et du cahier des charges du projet, ainsi que la constitution et la mise en place formelle de l'équipe du projet qui ont été effectuées avec succès lors de la réunion de lancement tenue le 3 juin .
- b) **Phase 2 : Études du projet** – Réalisation des études d'opportunité et de faisabilité pour évaluer l'état de préparation de la Région et ses capacités de base.

- c) **Phase 3 : Planification du projet** – Consacrée à la définition des activités, des livrables, des jalons, des délais détaillés, l'allocation des ressources, et des stratégies solides de gestion des risques.
- d) **Phase 4 : Mise en œuvre du projet** – Englobe l'exécution opérationnelle, y compris la formation spécialisée, les ateliers de renforcement des capacités, les réunions de coordination, la révision des documents réglementaires, les essais opérationnels, et le déploiement final.
- e) **Phase 5 : Évaluation du projet après la mise en œuvre** – Axée sur la supervision continue, notamment l'analyse des incidents ATS, les modifications des procédures opérationnelles, et les programmes de recyclage ciblés.

Note : La feuille de route initiale du projet est jointe à la présente note de travail en tant qu'**Appendice B**, et contient les activités détaillées du projet et leurs dates cibles d'achèvement, ainsi que leur état d'exploitation actuel.

Responsabilités et tâches des membres de l'équipe de gestion du projet

2.4 Pour faire progresser efficacement le projet à travers ces phases, les membres de l'équipe de gestion du projet sont chargés de l'exécution des tâches essentielles ci-après :

- a) **Élaboration du catalogue du projet (urgent) :** Élaborer prioritairement le Catalogue du projet AFTM dans la Région AFI dans un délai strict fixé au 31 août 2026 afin de soutenir les préparatifs stratégiques du **Sommet des services de la navigation aérienne (ANS)** de la Région AFI
- b) **Domestication du calcul de la capacité :** Assurer la facilitation et soutenir les États qui ne l'ont pas encore fait à domestiquer la méthodologie recommandée pour le calcul de la capacité de contrôle de la circulation aérienne (ATC) et des aéroports ;
- c) **Élaboration des éléments indicatifs :** Soutenir les États dans l'élaboration des éléments indicatifs nationaux, notamment les guides d'évaluation et de déclaration de la capacité de contrôle de la circulation aérienne, les formulaires d'inspection et d'autres documents opérationnels essentiels ;
- d) **Analyse régionale des écarts :** Réaliser une analyse exhaustive des écarts par rapport aux références existantes pour évaluer le niveau actuel des capacités de mise en œuvre de l'AFTM dans la Région AFI ;
- e) **Analyse comparative interrégionale :** Regrouper et évaluer les données opérationnelles issues d'activités similaires réalisées dans le domaine AFTM dans d'autres régions de l'OACI afin d'en tirer des enseignements et de les partager pour une amélioration continue ;
- f) **Boîtes à outils techniques :** Développer des outils spécifiques et des éléments indicatifs régionaux à l'appui du déploiement pratique des capacités AFTM dans la Région AFI ;
- g) **Cadre de partage des informations :** Établir un cadre structuré d'échange d'informations afin de promouvoir un réseau AFTM régional hautement coordonné, transparent, et continu ;
- h) **Coordination institutionnelle :** Assurer une coordination étroite avec les autres organes auxiliaires et les initiatives régionales parallèles pour garantir une mise en œuvre synergique et prévenir les doubles emplois ;
- i) **Consolidation de référence :** Consolider les cadres existants et s'y appuyer, surtout la *Feuille de route AFTM de Mombasa de la CANSO*, fin d'accélérer la mise en œuvre régionale.

Composition de l'équipe de gestion du projet et respect du cahier des charges

2.5 Conformément au cahier des charges du projet adopté, l'équipe du projet ATFM est une équipe pluridisciplinaire composée d'experts des domaines AOP, ATM, AIM, CNS et MET. La composition de l'équipe de projet est jointe à la présente note de travail en tant qu'**Appendice A**.

2.6 Ces experts sont issus des États et des organisations régionales et ils ont la capacité de nommer d'autres spécialistes au fur et à mesure que des besoins opérationnels spécifiques se présentent.

2.7 Cependant, un examen de la liste actuelle des membres de l'équipe révèle que les domaines tels que CNS, MET et des acteurs clés de l'industrie comme l'IATA et l'AFRAA n'y sont pas représentés. Pour garantir la pleine conformité avec les exigences du cahier des charges et renforcer l'expertise opérationnelle de l'équipe, il a été proposé d'étendre la liste actuelle des membres en y incluant formellement ces parties prenantes essentielles.

Cycle de vie et cibles du projet

2.8 Le cycle de vie de la mise en œuvre active du projet est intimement lié à un calendrier prédéfini courant à compter du lancement officiel le 3 juin 2026 et s'achevant à la date cible du 31 décembre 2029 .

2.9 Après le déploiement réussi des capacités AFTM dans tous les espaces aériens et aéroports ciblés et après l'achèvement de l'évaluation après la mise en œuvre de la Phase 5, le projet sera formellement clôturé à la date d'abandon du plan de vol 2012 fixée au 31 décembre 2029, ou suivant la décision de l'AASPG.

2.10 Pour mesurer les performances et assurer la responsabilisation, le calendrier du projet est régi par les cibles régionales rigoureuses ci-après :

- a) **Juin 2026** : Création formelle et mobilisation complète de l'équipe de gestion du projet AFTM (réalisée) ;
- b) **31 août 2026** : Livraison et achèvement du catalogue du projet AFTM dans la Région AFI pour soutenir l'organisation du Sommet des ANS de la Région AFI ;
- c) **Février 2027** : Achèvement de l'élaboration et de l'approbation régionale du Cadre complet de mise en œuvre de l'AFTM ;
- d) **31 Décembre 2029** : Déploiement complet, en veillant à la participation à 100 % de tous les États de la Région AFI qui ont mis en œuvre avec succès des capacités AFTM opérationnelles
- e) **Phase après la mise en œuvre** : Atteinte d'un niveau élevé de sécurité du réseau avec moins de 10 % de tous les incidents enregistrés liés aux opérations AFTM.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- a) **Prendre note** du lancement formel de l'équipe du projet AFTM dans la Région AFI de l'OACI le 3 juin 2026, conformément à la **Conclusion 27/04 de la réunion APIRG/27** ;

- b) **Approuver** la liste des experts sélectionnés pour être membres de l'équipe de gestion du projet ;
- c) **Approuver** la stratégie de mise en œuvre en cinq phases, les tâches essentielles spécifiques à l'équipe de gestion du projet (y compris le Catalogue du projet AFTM dans la Région AFI au plus tard le 31 août 2026), le cadre de coordination de la gouvernance, et la feuille de route du projet joint en **Appendice B** ;
- d) **Prier instamment les États et les ANSP** de respecter les plans de mise en œuvre du projet assortis de cibles régionales détaillées au paragraphe 2.10 afin de garantir leur respect total du délai fixé au 31 décembre 2029.

APPENDICE A – LISTE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DU PROJET AFTM DANS LA RÉGION AFI

N°	État / Organisation	Nom	Rôle dans le projet	Poste actuel
1	ASECNA Sénégal	Thioune Moustapha	Coordonnateur du projet	Gestionnaire ACC – ACC Dakar
2	Ouganda	Twesigye Ronald	Coordonnateur adjoint #1	Gestionnaire, Ingénierie, planification et développement des aéroports
3	Kenya	Peter Rugu Njoroge	Coordonnateur adjoint #2	Chef des services de contrôle de la circulation aérienne.
4	CANSO	Stuart Ratcliffe	Membre de l'équipe	Co-président du Groupe de travail de la CANSO sur l'AFTM-A-CDM et Chef produit chez Aireon LLC
5	ASECNA	ESONO MBUY Arturo Nieto	Membre de l'équipe	Chef des services ATS au Siège de l'ASECNA
6	ASECNA	NGARHORBAYE Dieudonné	Membre de l'équipe	Chef Unité télécommunications aéronautiques
7	Cabo Verde	Micael Delgado Lima Moreno	Membre de l'équipe	Inspecteur de la sécurité de l'aviation civile - Licences du

N°	État / Organisation	Nom	Rôle dans le projet	Poste actuel
				personnel
8	Cabo Verde	Hermes Duarte	Membre de l'équipe	Responsable de la surveillance et de la conformité
9	RCA	Liliane Thesia Zoungarani	Membre de l'équipe	Chef Unité opérations ANSP aéroports
10	Côte d'Ivoire	Kouame Dongo Edgar	Membre de l'équipe	Inspecteur AGA
11	Gabon	Dan Dastier Manfoumbi	Membre de l'équipe	Personnel ATS, ANAC Gabon
12	République de Guinée	Abdoul Karibou Diallo	Membre de l'équipe	
13	Mauritanie	Mbodji Ibrahima Saidou	Membre de l'équipe	Gestonnaire d'ACC – ACC Nouakchott
14	Namibie	Christopher Riley Buys	Membre de l'équipe	Chef ATC
15	FIR Robers	Osman J Kamara	Membre de l'équipe	Superviseur d'ACC et instructeur de formation en cours d'emploi
16	RVA-RDC	Billy Diabasenga Kusuamina	Membre de l'équipe	Chef de la Section Navigation aérienne
17	Togo	Koffi Badjina	Membre de l'équipe	Inspecteur ATS
18	Ouganda	Wabomba Moses	Membre de l'équipe	Planification et formation

**APPENDICE B - FEUILLE DE ROUTE INITIALE DU PROJET AFTM DANS LA RÉGION
AFI ET ÉTAT D'AVANCEMENT**

Activité du projet	Période cible	État	Observations
Sélection des experts de l'équipe du projet	Semaine 4 (S4) avril 2026	Achevée	Coordonner la nomination d'experts possédant les qualifications et l'expérience requises avec les États et les organisations pour être membres de l'équipe du projet
Webinaire de lancement du projet	S1 juin 2026	Achevée	Organiser un webinaire initial avec les membres de l'équipe de projet pour lancer les activités du projet.
Organisation d'ateliers/séminaires de sensibilisation sur l'AFTM	Trimestre 2 (T2) 2027 & T4 2027	Non entamée	Organiser un webinaire de sensibilisation sur l'AFTM pour tous les acteurs potentiels, y compris les contrôleurs aériens, les pilotes, les inspecteurs ATM et les militaires.
Élaboration du cadre des études du projet	T3 2026 – T4 2026	Non entamée	Identifier toutes les actions à mener, les jalons, livrables et les délais, et développer le processus des études de faisabilité et d'opportunité ainsi que le plan d'action associé
Réunion de validation du cadre des études du projet	T4 2026	Non entamée	Organiser une réunion pour la validation du cadre des études et le plan d'action du projet.
Réalisation de l'étude d'opportunité du projet	T4 2026 – T1 2027	Non entamée	Collecter et traiter les données et les informations sur la base du guide des études.
Conduct of feasibility study	T4 2026 – T1 2027	Non entamée	Collecter et traiter les données et les informations sur la base du guide des études.
Réunion de prévalidation des résultats des études	T2 2027	Non entamée	Organiser la réunion de prévalidation pour analyser les résultats des études d'opportunité et de faisabilité et formuler des recommandations de stratégies pour la mise en œuvre rapide et efficace de l'AFTM
Élaboration de la feuille de route de mise en œuvre du projet	T2 2027	Non entamée	Identifier toutes les actions à mener, les jalons, les livrables et les délais, et développer le processus de mise en œuvre et le plan d'action associé
Atelier de prévalidation des études du projet et de la feuille de route pour la mise en œuvre du projet	T2 2027	Non entamée	Élaborer le rapport d'études et la feuille de route de mise en œuvre et organiser une réunion de prévalidation
Rapport de validation des études du projet et de la feuille de route pour la mise en œuvre du projet	T3 2027	Non entamée	Soumettre le rapport prévalidé des études d'opportunité et de faisabilité ainsi que la feuille de route provisoire de mise en œuvre à la réunion AAO SG/10 pour validation
Examen et validation du rapport sur les études du projet	T3 2027	Non entamée	Soumettre le rapport des études validées et la feuille de route de mise en œuvre à la réunion PRCC/3, pour examen et approbation.
Établissement de la liste des régions participantes à travers les FIR et la	T4 2027	Non entamée	Identifier les zones participantes et former des clusters en fonction des critères de regroupement convenus, tels que les

formation de grappes d'aéroports			communautés économiques régionales, les groupes de coordination sous-régionaux, etc.
Aider les États dans l'élaboration et la mise en œuvre des documents de mise en œuvre de l'AFTM	T4 2027	Non entamée	Aider les États à identifier et à développer une documentation générique de mise en œuvre de l'AFTM
Organiser un atelier en présentiel de validation des documents génériques	T1 2028	Notn entamée	Organiser un atelier pratique pour la validation de documents génériques afin de soutenir le déploiement harmonisé et efficace de l'AFTM dans toutes les FIR concernées
Aider les États dans l'adaptation et l'approbation des documents de mise en œuvre de l'AFTM	T2 2028 – T3 2028	Non entamée	Aider les États/ANSP à adapter et approuver tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de l'AFTM dans chaque FIR participante
Élaborer et valider un cadre d'évaluation des risques de sécurité par grappe	T2 2028	Non entamée	Développer et valider le cadre d'évaluation des risques de sécurité, y compris la méthodologie et le processus d'identification, de classification, d'évaluation et de contrôle/d'élimination des risques
Réaliser l'évaluation des risques de sécurité	T3 2028	Non entamée	Procéder à l'évaluation des risques de sécurité pour chaque cluster et élaborer un plan d'actions correctives associé pour chaque FIR, y compris les aéroports sélectionnés
Mettre en œuvre un plan d'actions correctives dans chaque FIR	T4 2028	Non entamée	Mettre en œuvre le plan d'actions correctives pour traiter tous les risques de sécurité avant le début de l'étape précédant la mise en œuvre
Soutenir les États dans la formation du personnel d'exploitation à la mise en œuvre de l'AFTM	T3 2028	Non entamée	Aider les États dans la formation du personnel opérationnel tel que les contrôleurs de la circulation aérienne, les pilotes, les militaires, le personnel d'exploitation des aéroports sur la mise en œuvre de l'AFTM dans les opérations quotidiennes
Réaliser des essais de l'AFTM pendant trois mois dans chaque grappe	T4 2028	Non entamée	Coordonner des essais pendant trois mois dans chaque cluster de FIR pour assurer une transition cohérente et harmonieuse vers l'application de l'AFTM dans les FIR de la région AFI.
Organisation de réunions d'évaluation des essais	T1 2029	Non entamée	Organiser l'évaluation après les essais et combler les lacunes.
Publication du SUP AIP sur le déploiement complet de l'AFTM dans la région AFI	T1 2029	Non entamée	Publier un SUP AIP sur la mise en œuvre complète de l'AFTM sur la base de la date AIRAC choisie
Déploiement de l'AFTM dans tous les États participants conformément au SUP AIP publié	À la date AIRAC publiée au cours du T1 2029	Non entamée	Commencer à appliquer l'AFTM dans tous les espaces aériens et aéroports participants à la date AIRAC publiée avec une surveillance coordonnée dans les bureaux régionaux WACAF et ESAF de l'OACI
Surveiller les opérations	T1-T3 2029	Non	Développer et utiliser un outil de surveillance

ATS et aéroportuares dans tous les FIR et aéroports participants		entamée	pour compiler les événements ATS après à la mise en œuvre de l'ATFM dans les FIR et les aéroports
Évaluation de l'état des opérations ATS et aéroportuares	T3 2029	Non entamée	Analyser les événements ATC survenus après le déploiement de l'ATFM afin de déterminer leur potentiel impact
Mise en œuvre de plans d'amélioration	T3 2029	Non entamée	Élaborer et mettre en œuvre des plans d'amélioration basés sur les résultats de l'analyse post-implémentation dans chaque FIR ou aéroport participant.
